

Rémi ORDYNSKI

COPLA ET RHÉTORIQUE CONSOLATOIRE DANS LES TRAITÉS DE
CONSTANTIA DE JUSTE LIPSE ET DE LA CONSTANCE ET
CONSOLATION ES CALAMITEZ PUBLIQUES DE GUILLAUME DU
VAIR

Si la parenté philosophique entre Juste Lipse et Guillaume Du Vair est manifeste, puisqu'ils participent tous deux de ce que l'on appelle souvent le néo-stoïcisme, leurs conceptions rhétoriques divergent nettement. Lipse, après s'être essayé à l'abondance cicéronienne, élabore progressivement ce que Christian Mouchel appelle une « ascèse laconique¹ » qui le conduit à revendiquer l'influence de Salluste, de Sénèque et de Tacite, où la *brevitas* se charge de clarté et de densité. Du Vair, quant à lui, affirme sa « fidélité à la *phrasis* cicéronienne² », selon l'expression de Michel Magnien, dont l'influence est perceptible dans la théorie comme dans la pratique du magistrat. *A priori*, les deux auteurs correspondent aux deux types d'écrivains qu'Érasme oppose dans l'épilogue du *De Copia*, selon la dichotomie entre *brevitas* et abondance.

Le même ouvrage se termine sur l'idée que « le Rhéteur réglera le degré d'abondance dans l'intérêt de la cause³ ». Or, les deux traités *De la Constance*, écrits à une dizaine d'années d'écart, sont motivés par des causes très proches, à la fois causes efficientes et causes finales : tous deux sont écrits dans des circonstances de troubles publics qui motivent et déterminent le discours, en état de siège (les troubles qui déchirent les Flandres d'une part, le siège de Paris de 1590 de l'autre) ; les auteurs, se réclamant de la tradition de la *consolatio rationis*, affichent la même ambition d'alléger la douleur. Si les traditions de consolation constituent un immense réservoir de raisons, d'exemples, d'emprunts pouvant provenir de la philosophie, de la poésie, du théâtre, de l'histoire, en somme de tout matériau susceptible de ramener l'affligé à un ordre affectif, moral et social, les deux œuvres ressortissent à une branche particulière à l'intérieur de cet ensemble, celle du dialogue de consolation⁴ dont le modèle, lointain, est la *Consolation de la Philosophie* de Boèce : un dialogue met en scène au moins deux personnages, le sage consolateur et l'affligé, assimilé à l'auteur lui-même. Lipse reprend fidèlement cette bipartition, le discours consolatoire étant pris en charge par Charles de Langhe, ou Carolus Langius, chanoine de la cathédrale de Liège, éditeur de Cicéron et de Plaute. Chez Du Vair, le dispositif se complexifie, trois consolateurs appelés Musée, Orphée et Linus se succèdent auprès du personnage de Du Vair.

Nous chercherons ici à déterminer si l'opposition générale des orientations rhétoriques des deux auteurs dans leur rapport avec la *copia* se vérifie dans les *Constances*, qui apparaissent si proches dans leur modèle, leurs circonstances d'écriture et leurs finalités.

¹ C. Mouchel, « Les rhétoriques post-tridentines (1570-1600) : la fabrique d'une société chrétienne », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, p. 476.

² M. Magnien, « Une archéologie de l'éloquence : L'oraison d'Appius Clodius contre Anne Milon », *Guillaume Du Vair, Parlementaire et écrivain (1556-1621)*, Genève, 2005, p. 151.

³ Érasme, *Œuvres choisies*, trad. J. Chomar, Paris, Le Livre de Poche Classique, 1991, p. 258.

⁴ Voir A. Tarrête, « Remarques sur le genre du dialogue de consolation à la Renaissance », *Bulletin de l'Association d'études sur la renaissance, l'humanisme et la réforme*, 57, 2003, p. 133-161.

LES *COPIÆ* DE LA PAROLE CONSOLATOIRE CONTRE LES CALAMITES PUBLIQUES

Chez Lipse, le consolateur, Charles de Langhe, commence par de longs prolégomènes qui retardent l'avènement de la parole proprement consolatoire et contreviennent à la logique de la *brevitas*. L'auteur affiche d'emblée un goût pour les typologies et les définitions proches de la tautologie⁵. Il commence par aborder plusieurs points inspirés de diverses sources stoïciennes : critique des voyages, définitions de la constance, de la patience, de la raison droite, origines de la raison et de l'opinion. Conscient de ses effets dilatoires, le personnage de Langhe fait brusquement retour sur son propre discours afin de le justifier :

Quid est Lipsi ? satin ut præuaricari Constantiæ meæ videor, et causam adhuc agere tui doloris ? Sed feci quod animosi et fidentes Imperatores : elicui in campum et in aciem omnes tuas copias, cum quibus strenue nunc confligam. Sed velitatione quadam prius, deinde aperto Marte et velut collatis signis⁶.

Alors Lipse ? Est-ce que je semble m'écarter du droit de ma constance et plaider la cause de ta douleur ? j'ai fait comme les généraux confiants et fiers : j'ai fait sortir sur le champ de bataille et disposé toutes tes troupes contre lesquelles je vais me battre activement, d'abord dans une escarmouche, puis en combat ouvert, enseignes déployées⁷.

Le syntagme « *tuas copias* » s'entend comme une syllepse : il renvoie à la fois à l'*agôn* qui oppose affligé et consolateur, douleur et raison, et aux ressources dont chacun dispose : la douleur a ses raisons, et le personnage de Lipse vient de les évoquer. Le dialogue prend à la fois le ton, sénéquien, d'une conversation directe, et celui d'un *polemos*. Au moment de commencer le discours proprement consolatoire, Langhe brandit le même procédé, en l'appliquant non plus aux raisons de l'affligé, mais à son propre discours :

Milites copiasque meas omnes ordine et sub ignis inducam : quarum quadruplex mihi agmen. Primo pugnabo, A deo inmitti et a Fato : tertio, Utilia nobis : postremo, Nec grania, nec noua⁸.

Je ferai avancer, en ordre et sous leur drapeau, tous mes soldats et mes troupes et j'en formerai quatre bataillons. Avec le premier, je combattrai pour établir que ces malheurs publics sont envoyés et déployés par Dieu ; avec le second, qu'ils sont nécessaires et proviennent du destin ; avec le troisième, qu'ils nous sont utiles ; avec le dernier, qu'ils ne sont ni nouveaux, ni trop lourds⁹.

Les ressources que Langhe oppose à celles de Lipse ne sont plus récapitulées mais annoncées à l'avance, ce qui correspond à la partie rhétorique de la division. La syllepse inscrit ici le discours dans la formule de la « concision laconique¹⁰ » des Attiques telle qu'elle est définie par Érasme, qui recourait à la même image militaire, conseillant de « sélectionner les arguments principaux et de les faire intervenir non point déployés, mais en troupes serrées ». Les troupes sont autant de ressources mobilisées à chaque lieu, qu'il désigne de manière frappante, resserrée, dans un style propre à la division qui révèle la

⁵ Voir par exemple la définition qui n'apparaît qu'au septième chapitre du premier livre : « Je désigne et définis comme maux publics ceux qui affectent plusieurs personnes en même temps ; privés, ceux qui touchent les individus. » J. Lipse, *La Constance*, éd. J. Lagrée, Paris, Classiques Garnier, 2016.

⁶ J. Lipse, *De Constantia*, I, VIII, Anvers, Christophe Plantin, 1584, p. 21-22.

⁷ *La Constance*, p. 61.

⁸ *De Constantia*, I, XIII, p. 38.

⁹ *La Constance*, p. 72.

¹⁰ Pour cette citation et la suivante : Érasme, *Œuvres choisies*, p. 256.

prédilection de Lipse pour les adverbes numéraux et les ellipses grammaticales. La syllepse fonctionne dans l'œuvre comme un fil conducteur jusqu'à la toute fin du dialogue¹¹. Par cette image structurale, le dialogue consolatoire désigne deux *copiae* qui s'affrontent. La délibération doit tourner à l'avantage du consolateur, masque derrière lequel l'auteur cache l'instance en lui qui s'efforce de résister aux calamités.

Du Vair s'inspire de l'œuvre de Lipse, ce que le titre signale d'emblée. Il reprend l'image du combat pour désigner le déploiement du discours, avec quelques infléchissements notables. D'abord, la syllepse ne peut être reprise, le choix de la langue vernaculaire ne permettant aucun équivalent à la polysémie qu'offre « *copia* ». D'autre part, le dispositif de deux *copiae* adverses n'est plus possible dans cette œuvre où il n'y a pas à proprement parler de dialogue, mais une succession de trois longs discours, assurés par trois personnages différents, Musée, Orphée et Linus. Les discours presque ininterrompus correspondent chacun à l'un des trois livres, et obéissent à une progression commune, qui permettent de les envisager comme un seul discours à trois voix. Le même orateur est chargé à la fois de relayer les raisons de la douleur et d'opérer un dépassement par la raison. C'est pourquoi la réalité pathétique de la guerre n'est pas estompée par le consolateur, qui représente, sous la forme d'une fiction, les pires scènes qui puissent advenir en recourant à la rhétorique de l'*evidentia*¹². L'*amplificatio* repose notamment sur la duplication systématique de parasyonymes coordonnés. Dans les interrogations rhétoriques où résonne une lamentation toute tragique, le *pathos* culmine¹³. Après avoir posé le décor de la ville ravagée, placé les personnages, Du Vair va peu à peu subvertir le discours pathétique en répondant à des questions qui s'analysaient d'abord comme des interrogations rhétoriques :

De ce qui nous peut arriver, voilà ce qui en est le plus dur et plus fascheux, je le confesse : mais qu'il soit insupportable, je le nie, et soustiens que la vertu peut soustenir bravement cest assaut, demeurer victorieuse, et conserver sous son bouclier nostre esprit sain et entier, plein de repos et de contentement. Mais si nous avons à entrer en ce combat, ne donnons point plus d'avantage à nostre ennemy qu'il en a, ne le faisons point plus grand qu'il n'est, ne le laissons point venir en troupe à nous, contraignons-le de venir un à un à la brèche. Ce qui se présente le premier pour nous faire peur, ce sont de grandes et fascheuses maladies [...]¹⁴.

Après l'effort de la raison pour dépasser la passion grâce à la médiation de la fiction, l'image guerrière réapparaît alors, où l'on retrouve l'inspiration de Lipse. En place et lieu de la division chez Lipse, le discours en son seuil simule une certaine spontanéité. Les lieux où il faudra combattre se présenteront au fur et à mesure. À l'urgence des calamités publiques correspond celle des passions, suscitées par les opinions et pensées hétérodoxes au regard

¹¹ « *Explicui copias meas omnes et sermonem, Lipsi : et habes quae pro Constantia dicenda mihi censui in Dolorem. [...]* » (*De Constantia*, II, XXVII, p. 160) « J'ai déployé toutes mes troupes et achevé mon discours, Lipse, et tu disposes de tout ce que j'ai pensé devoir dire sur la constance face à la douleur. [...] » (*La Constance*, p. 162)

¹² « Ou bien, comme nous en sommes à la veille, si la ville est prise ou surprise, et passe par un sac et pillage, nous tomberons entre les mains des barbares et inhumains soldats, peut-estre mesmes estrangers de nation, qui après nous avoir battus et tourmentez, nous tiendront en une miserable captivité : où nous demeurerons, paraventure, malades et languissans sans secours, peut-estre ajoutera-on les tourmens aux maladies. Et enfin, nous verrons-nous mourir en ceste misere : pour le comble de laquelle nous aurons autour de nous de pauvres petits enfans, destituez de toute conduite, à la compassion desquels nous ne pourrons apporter autre chose que les soursirs. » G. Du Vair, *De la constance et consolation es calamitez publiques*, dans *Traictez philosophiques*, éd. critique A. Tarrête, Paris, Honoré Champion, 2016, p. 187.

¹³ « Qui sera l'esprit si affermy, qui pourra supporter telles atteintes ? Et qui se trouvant en telles angoisses sans remede, ne maudisse cent fois le jour de sa vie, ne deteste l'heure de sa nativité, et ne souhaite avoir esté avorté plutost qu'enfanté ? » *Ibidem*.

¹⁴ *Ibidem*.

du stoïcisme. Le style est là encore marqué par une rhétorique de l'abondance : le superlatif répété et associé à des parasyonymes coordonnés, la décomposition de la victoire en trois étapes successives (l'assaut, la victoire, la ferme tranquillité), la cadence de la deuxième phrase, martelée par les injonctions défensives qui placent les négations en position d'anaphore, assurent le passage du tragique à l'épique. L'image martiale a, comme chez Lipse, fonction d'embrayeur, comme le prouve le pronom ordinal « le premier », mais la parénèse n'est pas restreinte à un seul interlocuteur, elle s'adresse directement à tous, y compris à l'orateur lui-même.

LE *THESAURUS* DES TRADITIONS CONSOLATOIRES

D'un côté, l'urgence des circonstances et la recherche de l'efficacité pragmatique rendent pressante la question des ressources à mobiliser ; de l'autre, l'ampleur de ces ressources entrave la saisie de ces raisons et exemples par l'orateur. Lipse affirme écrire une œuvre parfaitement originale dans la préface de la première édition adressée au lecteur :

*Solatia malis publicis quasini. Quis ante me ? Rem, inventionem, ordinem videant : mihi ea debere fatebuntur : et de verbis ipsis (fas dicere) non ea nobis inopia, ut cuiquam supplicemus*¹⁵.

J'ai cherché des consolations aux maux publics : qui l'a fait avant moi ? Qu'on considère le contenu ou l'ordre : ils sont de moi, il faut le reconnaître et quant aux mots, nous en avons assez pour ne pas avoir besoin d'en demander à quiconque¹⁶.

Dans l'édition de 1585, toujours chez Christophe Plantin, Lipse renonce à « *inventionem* » pour ne garder que « *rem* » et « *ordinem* ». Faisant mine d'oublier d'illustres prédécesseurs, parmi lesquels Boèce, pourtant cité dans le traité, il formule par cette variante l'aveu discret de la difficulté de faire face à un fonds aussi imposant qu'écrasant.

Suivant une bipartition préconisée notamment dans les *Tusculanes*¹⁷, Lipse distingue nettement entre l'argumentation « par raison et par comparaison »¹⁸, ce dernier point renvoyant à la catégorie des exemples, si développée dans le *De Copia*. Cette différence de méthode a une incidence sur le déploiement du discours. Alors que Langhe vient de se livrer à la performance de condenser en un seul chapitre les argumentaires traditionnels pour consoler de la pauvreté, de l'exil, puis de la mort¹⁹, le personnage de Lipse l'interrompt : le discours trop sérieux ressemble davantage au vinaigre qu'au vin miellé qui lui a été promis. Cette douceur, c'est dans le « miel des exemples²⁰ » qu'elle va être trouvée. Si l'auteur s'efforce de juguler l'exposé de ses raisons à grand renfort de divisions, matérialisées par des adjectifs et adverbes numériques qui empêchent de s'appesantir sur une étape de la réflexion, il a plus de mal à contenir celui des exemples, peut-être parce qu'il est davantage philologue que philosophe. Quand il passe en revue les exemples d'illustres méchants de l'histoire romaine²¹, pour prouver qu'ils sont tôt ou tard exposés au châtement, il procède par ramifications, passant de Denys de Sicile aux guerres civiles, et à l'intérieur de cet ensemble des morts de Pompée, Caton, César et Brutus à celles de Marc-Antoine et Auguste. Au moment d'évoquer les descendants d'Auguste, réservoir particulièrement riche

¹⁵ J. Lipse, *De Constantia*, fol. 3v.

¹⁶ J. Lipse, *La Constance*, p. 40.

¹⁷ *Tusc.*, III, XXIII-56.

¹⁸ *La Constance*, II, XIX, p. 143.

¹⁹ *Ibidem*, p. 143-145.

²⁰ *Ibidem*, II, XX, p. 145.

²¹ *Ibidem*, II, XV, p. 133-135.

d'exemples frappants, il interrompt brusquement l'enchaînement au moyen d'une citation de Pline l'ancien²², qui sert déjà dans l'*Histoire naturelle* à clore un chapitre. L'extrait cité, qui commence par « *In summa* » (« en résumé »), est transplanté chez Lipse pour enrayer l'enchaînement des exemples.

Le fait que les exemples occupent chez Lipse un statut spécifique eu égard à la *copia* transparait au chapitre XXI du deuxième livre, véritable hapax dans l'œuvre, mais également dans l'histoire des traditions de consolation, puisque c'en est, à notre connaissance, l'exemple le plus précis. Pour montrer que les troubles qui déchirent les Flandres n'ont rien d'exceptionnel, le consolateur va décliner un seul exemple, celui de la rébellion de la Judée contre Rome en 68-70. Les éléments chiffrés accumulés proviennent tous de la *Guerre des Juifs* de Flavius-Josèphe, dans l'ordre de leur lecture, du deuxième au septième livre. Lipse ne garde ni les dates, ni les faits, ni les acteurs. Malgré le développement de l'exemple²³, la syntaxe est minimale : le toponyme, suivi du nombre de morts. L'absence de phrase est rendue immédiatement visible par les blancs ou les tirets, qui figurent la perte sur l'espace de la page. Ici, il n'y a pas lieu d'opposer *copia* et *brevitas* : l'hypertrophie de l'exemple va de pair avec le style le plus dense, frappant et dépouillé.

Du Vair, quant à lui, adopte une stratégie à la fois plus souple et plus copieuse, au sens premier d'abondante. Dès le titre, l'œuvre marque une inflation à l'égard de celle de Lipse. La traduction en français de « *De Constantia* » est enrichie de la glose « et consolation ès calamitez publiques », étoffement souligné par la proximité sonore des deux substantifs coordonnés. Du Vair ne distingue pas aussi nettement que Lipse entre raisons et exemples qui sont le plus souvent fondus dans le discours. Le mouvement de la pensée part régulièrement du *thesaurus* de l'Antiquité vers celui de l'histoire récente, sans renoncer au vécu empirique de l'auteur. Par exemple, au moment de chercher l'exemple idoine, il affirme qu'il en préfère un « domestique », « plus signalé qu'aucun de l'antiquité », la mort de sa « chère sœur²⁴ ». S'il lui arrive de privilégier des exemples personnels, c'est aussi à cause du caractère saturé, galvaudé des raisons et exemples topiques, écueil auquel s'expose alors tout consolateur s'inspirant des traditions. L'orateur se trouve confronté à l'aberration qui consiste à dire à l'autre ce qu'il sait déjà, conférant à la parole un tour prétéritif :

Mais je vous fay tort de vous entretenir de raisons si grossieres, vous autres, dont le laborieux estude est comme le miroir de la nature, et qui vous pouvez représenter en un instant, et tirer du thresor de vostre mémoire la face du monde, telle qu'elle a esté depuis sa création²⁵.

Ce passage épideictique, où l'on se blâme pour mieux louer l'autre, n'est rien d'autre qu'une précaution censée annoncer et excuser l'accumulation d'exemples qu'il introduit, dont la plupart sont bien connus du lecteur.

L'une des caractéristiques de la réécriture de Lipse par Du Vair réside dans un travail d'amplification : un titre étoffé, plus de personnages, trois livres contre les deux du *De Constantia*, les deux premiers revisitant nombre de lieux empruntés par Lipse, tel celui de la providence. À ce propos, Frédéric de Buzon a bien montré l'opposition entre Lipse « poussé par un souci d'exactitude qui le conduit [...] à toujours préciser et critiquer ses sources, à n'épargner aucun détail », et « l'harmonie de l'éloquence de Du Vair »²⁶. Chez ce

²² *Ibidem*, p. 135. Pline l'ancien, *Histoire naturelle*, VII, 46-3.

²³ *Ibidem*, II, XXI, p. 147-149. La liste présente 26 entrées.

²⁴ G. Du Vair, *De la constance et consolation*, p. 187.

²⁵ *Ibidem*, p. 199.

²⁶ F. de Buzon, « 'C'est ordre reiglé qu'on appelle nature' : sur la conception de la causalité chez Du Vair », *Guillaume Du Vair, Parlementaire et écrivain*, p. 276.

dernier, le discours consolatoire traditionnel s'ouvre à de longues considérations sur l'histoire récente, et brûlante, comme l'atteste l'éloge d'Henri IV qui clôt le premier livre, destiné à légitimer son pouvoir. Du Vair développe également l'argumentaire religieux. Le troisième livre se présente d'abord comme un élément surnuméraire, rajouté de façon quelque peu artificielle. Il se consacre au récit des dernières heures et aux *ultima verba* de Christophe de Thou. Il est surtout l'occasion de prolonger le discours en amplifiant l'une des raisons consolatoires qui a déjà été avancée au deuxième livre et présentée comme la plus importante, celle de la promesse d'une vie meilleure après la mort. Dans la prosopopée de Christophe de Thou, on se rapproche du discours périodique défini par Sophie Hache. Une longue séquence²⁷ mêle raisonnement et prière. L'abondance du discours se traduit par la relance anaphorique de « Dieu », le plus souvent associé à la copule²⁸, pour approcher le mystère d'une vie elle-même « abondante, opulente et plaisante », ici-bas déniée à l'homme, mais vers laquelle il tend. Dans chaque segment délimité par l'anaphore, Du Vair recourt à l'arsenal préconisé par Érasme à propos de l'abondance. L'attribut du sujet « Dieu » engendre son amplification, donnant lieu à des phénomènes de reprises, de dérivations et d'antithèses²⁹. Comme dans l'extrait de Lipse que nous avons mentionné, la séquence ne semble pouvoir se terminer que par le truchement d'une voix extérieure, qui fournit l'épiphénomène³⁰. Devant le même mystère divin où l'homme peine à voir, Lipse avait reculé : « *Arcana enim haec arcana, Lipsi et si sapimus, propius non tangemus sacrum illum ignem*³¹ » (« Ce sont vraiment des secrets, Lipse. Si nous sommes sages, nous ne toucherons pas de trop près ce feu sacré³² »).

L'orateur, face à l'ampleur des raisons et des exemples topiques qui s'offrent à lui, parvient à borner son discours à la faveur d'un cadre qui prend plusieurs formes. Chaque livre correspond à une journée ou une après-midi, ce qui simule une limite temporelle. Des activités banales viennent clore un échange au moyen d'une incursion narrative, par exemple, l'annonce de l'heure du souper³³. Ce peut être le temps de la catastrophe qui menace le discours, comme au début du deuxième livre du traité de Du Vair, qui s'ouvre sur une « allarme à la ville³⁴ ». Le cadre spatial a également partie liée avec le déploiement du discours. Le personnage de Lipse se livre à un éloge exalté du jardin de Langhe qu'a

²⁷ La séquence que nous étudions ici commence par : « Contemplons, dy-je, un peu d'icy-bas parmy ces espesses tenebres du monde, avec nos yeux de chats-huans, la lumière de la divinité [...] » G. Du Vair, *De la constance et consolation*, p. 273-275.

²⁸ « Dieu est la souveraine bonté », *ibidem*, p. 273. « Dieu est la souveraine sagesse » ; « Dieu est la souveraine puissance » ; « Dieu est la souveraine vérité » ; « Dieu est tout, et tout est Dieu », p. 274. Les variations à partir de l'anaphore nous éloignent ensuite de la structure attributive : « Dieu est toujours » ; « Dieu administre tout justement » ; « Dieu vit une vie abondante, opulente et plaisante », p. 275.

²⁹ Voici le premier segment : « Dieu est la souveraine bonté. Que désire l'homme, à quoy travaille-il qu'au bien ? si mesme ses affections sont perverties, et qu'elles s'adonnent au mal, elles luy donnent le nom de bien, et protestent qu'elles ne le recherchent sinon en tant qu'elles le pensent estre bien. Ostez à quelque chose que ce soit le nom de bien, il n'en tiendra plus compte : tant de soy-mesmes, il recognoist estre nay pour le bien. De sorte que tout ce qui le veut attirer, en doit avoir ou l'essence, ou l'apparence. » *Ibidem*, p. 273.

³⁰ « Bref vous ne sçauriez rien imaginer en ce grand et souverain Createur, dont vous ne recognoissiez l'homme estrangement desireux, et ne voyez que ses mouvemens bandez à l'acquerir, et à s'unir et conformer autant qu'il peut à cette aisnée et incomprehensible divinité. Ce qui a faict escrier avec estonnement l'ancien Zoroastre, *O homme, que tu es un tres-hardy ouvrage !* » *Ibidem*, p. 275.

³¹ J. Lipse, *De Constantia*, p. 134.

³² *La Constance*, p. 141.

³³ C'est ce qui met un terme au premier livre des deux œuvres. J. Lipse, *La Constance*, p. 98 ; G. Du Vair, *De la constance et consolation*, p. 206.

³⁴ *Ibidem*, p. 209.

précisément étudié Nathalie Dauvois³⁵. L'abondance de la nature domestiquée est rendue par un style orné, ampoulé, mais chargé d'ironie³⁶. L'enflure de cet éloge, excessif à la fois dans le fond et dans la forme, est tempérée par Langhe qui recadre Lipse pour l'amener à une juste perception du décor, c'est-à-dire du réel. Les bornes résident enfin dans les capacités humaines. Les capacités de l'orateur déterminent ce qu'il est physiquement capable de dire³⁷ ; celles de l'auditeur ce qu'il est en mesure d'entendre, et de retenir. Grâce à son dispositif original, Du Vair parvient à transcender ces limites, par le relais que les orateurs se passent, ce qui renforce l'impression de communauté et de ritualité.

LA *COPIA* ENTRE EFFACEMENT ET PROLIFÉRATION : LA NECESSITE D'UNE REGULATION

Dans le dialogue de consolation, modèle dont Lipse est plus proche que Du Vair, l'*agôn* met pour ainsi dire en concurrence deux *copiae*. L'une doit neutraliser, dissiper l'autre, comme l'expriment bien les images de la fumée ou du nuage. La parole doit à la fois réveiller la mémoire pervertie par les troubles et provoquer l'oubli, non pas tant des calamités elles-mêmes, que des opinions attachées à celles-ci. Les métaphores du liquide à ingérer, présentes dans les deux traités, renvoient tantôt à une boisson qui sustente ou désaltère, comme le lait, le suc de sagesse³⁸ ou l'eau de la fontaine qui rafraîchit les voyageurs l'été³⁹, tantôt à un remède qui supprime le mal, comme la thériaque⁴⁰ contre le poison, à rapprocher du népenthès⁴¹, herbe qui selon Pline provoque l'oubli des chagrins. La *copia* consolatoire est réglée de manière à oblitérer le discours de l'affligé. C'est là un enjeu simple, presque matériel, de la *copia* en acte : il convient que le discours du consolateur pèse davantage que celui de l'affligé. Plus ce dernier développe ses raisons, plus l'autre doit faire contrepoids. L'enchaînement des chapitres X et XI du premier livre du *De Constantia* l'illustre bien. Le personnage de Lipse essaie de réfuter les fondements théoriques du discours de Langhe en soutenant que l'attachement à la patrie est légitime. Au lieu de s'opposer par un exorde frontal, Langhe opte pour la technique de l'*insinuat*io, pousse la complaisance jusqu'à comparer son interlocuteur à Marc-Aurèle pour la piété dont il fait preuve, avant d'entamer un discours trois fois plus étendu sur les causes de cet attachement, afin de montrer qu'il n'a rien de naturel. Ce n'est que dans la deuxième moitié du chapitre qu'il laisse éclater sa verve polémique⁴².

La délibération fait progresser le discours, distillant objections et confutations. Le *logos* pris en charge par le consolateur doit asseoir progressivement sa suprématie. Chez Lipse, cela entraîne tantôt un déploiement, tantôt un resserrement de la parole. Dans deux chapitres situés vers la fin de l'œuvre, on trouve la même notation dès le seuil, pour

³⁵ N. Dauvois, « Juste Lipse et l'esthétique du jardin », *Juste Lipse en son temps*, Paris, H. Champion, 1996, p. 215-232.

³⁶ « *Campi Elysii, Elysii non sunt, præ hoc tuo rure. Ecce enim quæ hic ubique nitela est ? quis ordo ? [...] Iam quæ florum herbarumque copia ?* » *De Constantia*, p. 77. « Les Champs Élysées ne sont pas élyséens face à ta campagne. Vois quel éclat partout ! Quel ordre ! [...] Quelle abondance de fleurs et de plantes ! » *La Constance*, p. 100.

³⁷ « *Et interuallo hic aliquo sermonis, subito iterum erupit Langius, bene habet, inquiens. Respiraui.* » (*De Constantia*, II, XVII, p. 133). « À ce moment là, Langhe s'interrompt à nouveau et reprit : Bien j'ai repris haleine [...]. » (*La Constance*, p. 142).

³⁸ J. Lipse, *La Constance*, p. 143.

³⁹ *Ibidem*, p. 125.

⁴⁰ Il s'agit d'un venin utilisé contre le poison. *Ibidem*, p. 115.

⁴¹ *Ibidem*, p. 57. Voir aussi G. Du Vair, *De la constance et consolation*, p. 210.

⁴² Le consolateur compare le discours de Lipse à « un cliquetis de mots vides » (*La Constance*, I, XI, p. 69), « [...] *inani sonitu verborum* » (*De Constantia*, p. 33).

annoncer le régime de la parole : « *sed breviter*⁴³ ». Malgré l'aspect perfectif du verbe « consoler », le discours ne cesse de rejouer, selon différentes modalités, la régulation du *pathos*. Alors que les divisions conceptuelles menacent l'efficacité du discours, de l'aveu de Langhe⁴⁴, celui-ci établit un parallèle avec la division de la douleur :

*Nonne hic tibi dolor ? dolor sed varius et diuisus, si inspicias : quia simul et te luges, et ciues, et patriam ipsam. In te, damna : in ciuibus, varium casum et occasum : in patria, conuersionem euerisionemque status. Alibi habes quod clames, Me miserum ! alibi,
- tot ciues mei / Mandatam hostili pestem oppetiistis manu
alibi denique, O pater, ô patria ! Vt qui his non moueatur, et in quem cuneus ac cumulus nihil possit ingruentium tot malorum : aut valde siccum et sapientem eum esse oporteat, aut valde durum*⁴⁵.

N'est-ce pas là pour toi une douleur ? Douleur certes mais, si tu regardes bien, diverse et divisée parce que, en même temps, tu pleures sur toi-même, sur tes concitoyens et sur ta patrie. Pour toi, les dommages, pour tes concitoyens les accidents et la mort, pour ta patrie le renversement et la destruction de son état. Ici tu peux t'écrier *que je suis malheureux*, et là *Tant de mes concitoyens / allant au devant de la peste envoyée par une main ennemie...* Ailleurs enfin *ô Père, ô Patrie !* Pour qu'un homme n'en soit pas troublé et que soient sans effet sur lui le coin et la masse de tant de maux qui lui fondent dessus, il faut qu'il soit bien sec et sage ou bien dur⁴⁶.

Même s'il ne s'agit pas ici de la métaphore traditionnelle du fleuve de douleur dont le cours s'affaiblit en se divisant, le discours ne fonctionne pas autrement : le consolateur se fait tout à la fois relais de la lamentation et vecteur de la conversion. Les parallélismes, d'abord chargés d'exprimer le chaos, prolongent la plainte dans le discours même du consolateur, tout en instaurant un ordre rythmique et syntaxique par lequel elles subvertissent peu à peu le *pathos*, en opérant des distinctions portant sur les domaines où s'exprime cette douleur (le sujet, les concitoyens, la patrie). Les anaphores de la préposition « *in* » et de l'adverbe « *alibi* » renforcent cette typologie. Tout se passe comme si le discours réactivait la douleur, comme le suggère le jeu sur les composés créant un effet de pléonasmie (« *casum et occasum* » ; « *conuersionem euerisionemque* »), pour désigner les moyens d'affaiblir cette première, ce que confirme le recours à trois citations, une lamentation topique, deux autres extraites des *Tusculanes*, rapportées de manière tronquée, formant des syntagmes averbaux désarticulés par la syntaxe enchâssante. Le travail polyphonique des citations, qui rejoue celui du dialogue, contribue ainsi à la régulation de la douleur⁴⁷.

De même que la *copia* désigne également, depuis Quintilien⁴⁸, un discours en puissance, le discours de consolation ne se limite pas au texte qui nous est donné à lire. Les consolateurs insistent sur le fait qu'il lui préexiste, et qu'il continuera après lui. Les ressources ont été littéralement thésaurisées bien avant que les circonstances n'obligent à les mobiliser ; c'est là la véritable signification du jardin, qui corrige celle de Lipse. Le lieu

⁴³ J. Lipse, *De Constantia*, II, XXII, p. 147 ; II, XXV, p. 158. L'injonction de l'orateur à lui-même d'exposer le point qu'il annonce « mais brièvement » produit une impression d'urgence.

⁴⁴ *Ibidem*, p. 20 : « *Vt id quod subtilius dici & dividi a me videtur, capias sub exemplo.* » « Ce que j'ai dit et divisé, te semble-t-il, avec trop de subtilité, tu le saisis sur un exemple. » (*La Constance*, p. 60)

⁴⁵ J. Lipse, *De Constantia*, I, VII, p. 21.

⁴⁶ J. Lipse, *La Constance*, p. 60-61.

⁴⁷ L'opposition entre *pathos* et *logos* est également régulée par les fluctuations de l'*ethos* du consolateur. Par exemple, Langhe campe tour à tour l'*ethos* du magister, de l'ami, avant d'inviter l'affligé à le « dépasser » (*La Constance*, II, IV, p. 107).

⁴⁸ C'est ce qu'a rappelé E. Fayard lors de la séance inaugurale de ce séminaire, en s'appuyant sur : Quintilien, *Institution oratoire*, X, 1, 5.

constitue une véritable réserve, où le sage a tout loisir de puiser en temps de calamités⁴⁹. Orphée, s'adressant à Musée, présente cette étape préalable comme la création d'un ensemble de virtualités : « Je m'assure que si l'antiquité a rien inventé qui puisse servir à la guérison de l'esprit offensé, vous en devez avoir recueilli les plus belles et ultimes recettes⁵⁰. » Le discours ne s'arrêtera pas non plus avec la voix de l'orateur, puisqu'à son tour il constituera une *copia* en cas de nouvelle affliction. La fin du dialogue ne marque pas pour autant un terme : le personnage de Du Vair exprime *in fine* son désir de « continuer tous les jours en public un semblable discours⁵¹ », et présente le texte comme un pis-aller procédant de cette impossibilité, comme un réservoir où la postérité pourra trouver de quoi « être instruit[e] en semblables aventures », mais également comme un témoignage moral et politique de ces vertueuses exceptions en un « siècle tres-corrompu⁵² ».

Dans ces deux œuvres, le déploiement du discours de consolation se règle en fonction de plusieurs niveaux de destination. D'abord, dans la fiction du dialogue, le personnage du consolateur s'adresse à celui de l'affligé. Ensuite, l'auteur se parle à lui-même, dans la tradition de la *Consolatio ad se* inaugurée par Cicéron. Enfin, la parole est destinée au lecteur. Lipse dédie son œuvre au Sénat et au peuple d'Anvers. Le discours semble parfois directement adressé à un autre destinataire que le personnage de Lipse, au mépris de la vraisemblance, comme l'indique le titre du chapitre XIII du deuxième livre : « *Tamen ut curiosis satisfiat, separatim ad tres veteres obiectiones responsum*⁵³ ». Chez Du Vair, pour ce qui est du premier niveau de destination, l'inflation du nombre de personnages entraîne paradoxalement une plus grande unité du discours. Un procédé permet à l'orateur de réguler sa parole, de l'ajuster aux auditeurs sans que ceux-ci n'aient besoin d'intervenir : le *fictus interlocutor*, fréquemment convoqué dans les écrits philosophiques de l'Antiquité, comporte un usage consolatoire spécifique dès lors qu'il fait intervenir, sous la forme d'une hypothèse, la voix de l'affligé. Ce simulacre d'interlocution se signale comme un artifice : l'orateur imagine la parole d'un objecteur anonyme, alors qu'il est censément accompagné d'interlocuteurs « réels ». Cet interlocuteur fictif peut se manifester par un discours rapporté de manière indirecte⁵⁴ ou directe⁵⁵, parfois signalé par une proposition incise⁵⁶. Cette technique permet de relancer la délibération aux moments charnières, sans donner l'impression de l'interrompre. De manière significative, le procédé intervient surtout dans le premier livre chez Du Vair, avant de céder le pas dans les deux suivants à des techniques voisines. Il perd son caractère proprement consolatoire dès lors qu'il émet des objections philosophiques qui ne sont pas chargées de *pathos*⁵⁷. Ailleurs, le faux dialogue devient

⁴⁹ « *Illic aut seria arcanaque lectione pectus impleo : aut semente quadam obfero bonaru cogitationum. Et vt tela quadam in armamentarium, si ex iis præcepta in animum recondo : quæ prompta mihi mox contra vim varietatemque fortuna.* » (J. Lipse, *De Constantia*, II, III, p. 84). « Ici, tantôt j'emplis mon cœur d'une lecture sérieuse et secrète, tantôt je l'ensemence de germes de bonnes pensées. Comme on met en réserve des armes dans un arsenal, je réserve dans mon esprit les préceptes que j'en ai tirés ; ils me serviront vite contre la violence et la variation de la fortune. » (*La Constance*, p. 106).

⁵⁰ G. Du Vair, *De la constance et consolation*, I, p. 170.

⁵¹ *Ibidem*, III, p. 280.

⁵² *Ibidem*.

⁵³ J. Lipse, *De Constantia*, p. 113. « Pour satisfaire les curieux, on répond à trois vieilles objections. » (*La Constance*, p. 127).

⁵⁴ G. Du Vair, *De la constance et consolation*, I, p. 201 : « Cependant j'enten bien ce que vous me voulez dire, c'est qu'il vous semble que nous hastons nous-mesmes nostre ruine [...] ».

⁵⁵ *Ibidem*, p. 180 : « Ouy, mais nostre condition ne sera pas semblable, nous sortirons d'un sac de ville, nuds comme d'un naufrage, et perdrons tous nos biens. »

⁵⁶ *Ibidem*, p. 192 : « mais je laisserai (me direz-vous) de petits orphelins ».

⁵⁷ Le « *fictus interlocutor* » se fait ensuite plus théorique et conceptuel, voir par exemple *ibidem*, p. 217.

véritable dialogue des âmes, l'orateur parvenant à lire sur les visages et dans les attitudes des auditeurs leurs objections et à moduler son discours en fonction de ces signes. La *copia* se règle alors en fonction de l'*actio* : « j'apperçoy bien en vos contenance, que de ce discours comme d'un feu peu clair se leve une fumée, qui vous cuit aux yeux.⁵⁸ »

Les enjeux rhétoriques liés à la *copia* dans les deux traités de Lipse et Du Vair sont moins catégoriquement opposés qu'il n'y paraissait de prime abord. Du Vair met en place un dispositif qui lui permet de déployer une abondance qui éloigne le modèle primitif du dialogue, au profit d'une composition comportant des variations philosophiques et tonales trop faibles pour que l'on n'envisage pas les trois livres comme un seul discours investi par plusieurs orateurs unis par un lien supérieur. Le fonds consolatoire païen s'ouvre alors à l'argumentaire d'inspiration chrétienne, et également à un discours encomiastique de nature politique. Au plan rhétorique, les raisons les plus topiques se voient amplifiées par le recours au style périodique. Quant à Lipse, si sa prédilection pour la *brevitas*, qui s'épanouira dans les lettres, est perceptible, elle apparaît davantage comme une intention, dont il s'écarte nécessairement à cause d'enjeux spécifiques à la parole consolatoire, et d'une acribie toute personnelle. Les deux œuvres, malgré la différence de langue et, dans une certaine mesure, de projet, présentent des problématiques rhétoriques convergentes. Les mots servent tantôt à convoquer, tantôt à repousser la réalité historique qui les a suscités. La frontière entre affligé et consolateur s'avère plus poreuse que les préludes éristiques ne nous l'annonçaient. Enfin, la voix qui aspire à la plénitude est investie par plusieurs niveaux de polyphonie qui permettent au discours de se déployer, puis de se clore. Malgré le caractère extrêmement topique des principaux arguments et exemples, il apparaît nécessaire de les proférer encore, de les revivifier, de les amplifier pour que cette parole rituelle puisse infuser dans les âmes, et les participants recouvrer la mémoire d'une sagesse que la crise a mise à l'épreuve.

⁵⁸ *Ibidem*, p. 239.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

- DU VAIR, G., *Traictez philosophiques*, éd. critique A. Tarrête, Paris, H. Champion, 2016.
DU VAIR, G., *De l'éloquence française*, éd. R. Radouant, Genève, Slatkine reprints, 1970.
ÉRASME, *Erasmi libros de duplici copia*, Paris, C. Wechel, 1538.
ÉRASME, *Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de J. Chomarat, Paris, Le Livre de Poche classique, 1991.
LIPSE, J., *De Constantia*, Anvers, Christophe Plantin, 1584 et 1585.
LIPSE, J., *La Constance*, éd. J. Lagrée, Paris, Classiques Garnier, 2016.

SOURCES SECONDAIRES

- CARABIN, D., « Les ouvrages de consolation de Lipse et Du Vair », *Les idées stoïciennes dans la littérature morale des XVI^e et XVII^e siècles (1575-1642)*, Paris, H. Champion, 2004, p. 371-415.
CHOMARAT, J., *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.
DAUVOIS, N., « Juste Lipse et l'esthétique du jardin », *Juste Lipse en son temps*, éd. C. Mouchel, Paris, H. Champion, 1996, p. 215-232.
DE BUZON, F., « 'C'est ordre réglé qu'on appelle nature' : sur la conception de la causalité chez Guillaume Du Vair », *Guillaume Du Vair. Parlementaire et écrivain (1556-1621)*, éd. B. Petey-Girard et A. Tarrête, Genève, 2005, p. 275-287.
FUMAROLI, M., « Guillaume Du Vair et le mythe d'une grande éloquence civique », *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 492-519.
LAGREE, J., *Juste Lipse et la restauration du stoïcisme*, Paris, Vrin, 1994.
LECOINTE, J., « Éthos stoïque et morale stoïcienne. Stoïcisme et rhétorique évangélique de la consolation dans le *De contemptu rerum fortuitarum* de Guillaume Budé (1520) », *Stoïcisme et christianisme à la Renaissance*, éd. A. Tarrête, Cahiers V. L. Saulnier, 23, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2006, p. 35-58.
MAGNIEN, M., « Une archéologie de l'éloquence : 'L'oraison d'Appius Clodius contre Anne Milon' », *Guillaume Du Vair. Parlementaire et écrivain (1556-1621)*, éd. B. Petey-Girard et A. Tarrête, Genève, 2005, p. 143-152.
MARTIN-ULRICH, C., « Présentation : consolation et rhétorique », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 9, 2017, <http://journals.openedition.org/rhetorique/543>.
MOUCHEL C., « Les rhétoriques post-tridentines (1570-1600) : la fabrique d'une société chrétienne », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, p. 431-497.
PETEY-GIRARD, B., « Une éthique de la parole : l'univers rhétorique de Guillaume Du Vair », *Rhetorica*, 17, 3, 1999, p. 289-311.
TARRETE, A., « Remarques sur le genre du dialogue de consolation à la Renaissance », *Bulletin de l'Association d'études sur la renaissance, l'humanisme et la réforme*, 57, 2003, p. 133-161.